

Tekst 6

Des papiers, s'il vous plaît!



(1) La cloche de midi sonne au lycée professionnel Valmy. Quelque 400 adolescents se pressent aux portes de l'établissement. Suzilène, née au Cap-Vert, en Afrique, disparaît dans la masse. Deux filles lui lancent: «Tu manges avec nous?» Giovanni la salue d'un signe de tête. Il l'appelle «ma sœur», trouve que c'est pas juste, ce qui est arrivé à Suzi. Il y a trois ans, le 12 octobre 2006, Suzilène, alors sans papiers, a été expulsée du territoire français.

(2) Le 28 septembre 2006, Suzilène Monteiro part chercher son petit frère Enzo à la crèche. Comme elle le fait habituellement. «Mon ex-beau-père m'attendait devant la grille, se souvient-elle. On ne s'entend pas bien. Il m'a provoquée, je lui ai crié de partir et, pour se venger, il a appelé les policiers.» Arrivés sur les lieux, des gardiens de la paix procèdent à un contrôle d'identité. Le visa de tourisme de Suzilène a expiré depuis longtemps. En France depuis trois ans, elle n'a pas de titre de séjour en règle. Ils l'embarquent. Pendant deux jours elle est gardée à vue¹⁾.

(3) Egalemeut clandestine, Farida, la mère de Suzi, ne peut rendre visite à sa fille. Trop risqué. Alors, celle-là appelle monsieur Régis. Régis Signarbieux, enseignant à Valmy et membre du Réseau Education sans Frontières (RESF), milite pour les enfants sans-papiers. Choqués, ses camarades de classe lancent une pétition pour sa «libération». Trois mille signatures sont collectionnées. **(4)** Au dépôt de la Cité, Suzilène est soumise, pendant quinze jours, à un régime presque carcéral. Lever: 7 heures. Coucher: 21 heures. Dans ce centre, elle est la plus jeune des sans-papiers détenus. Celle que les autres protègent. Et puis, le 12 octobre, quand on lui dit de rassembler ses affaires, elle croit rentrer à la maison. «J'ai demandé où on allait, on m'a répondu 'tu verras bien.' Quand j'ai vu les avions, par la fenêtre de la voiture, j'ai compris.»

(5) La douleur de revenir sur sa terre natale, comme une criminelle, Suzilène l'a éprouvée. Entre la honte et le désespoir. De retour dans la maison familiale, elle se cache quinze jours dans sa chambre d'enfant. Refuse même de manger. Et aussi de parler. «Je n'avais plus envie de rien.» Convaincue que sa vie est en France, Suzilène décide un jour de «se bouger, pour ne pas devenir folle». Elle suit des cours de français le matin. L'après-midi, elle court les administrations pour établir sa demande de visa.

(6) En France, ses copains et les militants de RESF ne la lâchent pas. «Ça avançait bien, note Régis Signarbieux. On était sûrs que Suzi passerait Noël avec sa mère.» Mais mi-

- décembre, le visa est refusé par les autorités capverdiennes. Suzilène s'effondre. «La seule chose que j'ai dite à ma grand-mère, c'est 'la France, c'est fini,' murmure-t-elle. Je n'y croyais plus. Je pleurais sans arrêt.»
- 75 (7) Mais à Paris, RESF revient en action. Et le 28 janvier, Suzilène reçoit enfin son visa d'étudiante. Le billet d'avion a été payé grâce à une quête organisée par son lycée. A l'aéroport
- 85 d'Orly, elle est accueillie par ses amis. Deux jours plus tard, retour au lycée Valmy pour reprendre ses études, après quatre mois d'absence. Suzi préfère penser à l'avenir. Elle a entrepris, toute seule, les démarches pour obtenir une carte de séjour qui lui permet de travailler. «Je ne suis plus une petite fille» dit celle que l'administration française a peut-être fait grandir trop vite.
- 90

noot 1 garder quelqu'un à vue = iemand onder toezicht stellen

Tekst 6 Des papiers, s'il vous plaît

- «le 12 octobre 2006» (lignes 10-11)
- 1p 21 Qu'est-ce qui est arrivé à Suzilène ce jour-là d'après le premier alinéa?
- A Elle a dû quitter la France.
 - B Elle a eu des problèmes avec son frère.
 - C Elle a perdu ses papiers d'identité.
 - D Elle s'est inscrite au lycée Valmy.
- «Pendant deux jours elle est gardée à vue.» (lignes 28-29)
- 1p 22 Pourquoi?
- A Elle avait insulté son ex-beau-père.
 - B Elle avait falsifié son visa de tourisme.
 - C Elle causait des problèmes dans la rue.
 - D Elle n'avait pas de papiers d'identité valables.
- 1p 23 Qu'est-ce qui est vrai d'après le 3e alinéa?
- A La mère de Suzilène risque d'être enfermée, elle aussi.
 - B Le RESF a rassemblé des milliers d'élèves.
 - C Monsieur Régis refuse de faire quelque chose pour Suzilène.
 - D Ses camarades de classe réussissent à libérer Suzilène.
- «j'ai compris» (lignes 52-53)
- 1p 24 Qu'est-ce que Suzilène a compris?
- A Pourquoi elle a dû rester deux semaines en prison.
 - B Pourquoi elle a été protégée par les autres prisonniers.
 - C Qu'elle allait retourner au Cap-Vert, en Afrique.
 - D Qu'elle reverrait bientôt Farida, sa maman.

- 2p **25** Geef van elk van de onderstaande beweringen aan of deze juist is of onjuist volgens de 5e alinea.
- 1 In haar geboorteland wordt Suzilène twee weken opgesloten in haar kamer.
 - 2 Eenmaal teruggekeerd in haar geboorteland, is Suzilène blij haar familie terug te zien.
 - 3 Suzilène gaat in hongerstaking om een visum te kunnen krijgen.
 - 4 Suzilène besluit om Franse les te volgen om niet geheel door te draaien.
- Noteer het nummer van elke bewering, gevolgd door 'juist' of 'onjuist'.
- «Je n'y croyais plus.» (lignes 77-78)
- 1p **26** A quoi est-ce que Suzilène ne croyait plus?
- A A la bonne volonté des militants du RESF.
 - B A la chance de pouvoir rentrer en France.
 - C A un séjour agréable chez sa grand-mère.
- 1p **27** Qu'est-ce qui est vrai d'après le 7e alinéa?
- A Grâce à l'administration française, Suzilène a reçu son billet d'avion.
 - B Grâce à ses amis, Suzilène a trouvé un bon job.
 - C Grâce au lycée Valmy, Suzilène a eu une carte de séjour.
 - D Grâce au RESF, Suzilène a pu rentrer en France.